

# Sécurité Travail en Hauteur - Vérification des EPI

HAUT-02

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L6353-8 du Code du Travail)

Présentiel - Synchron

## Objectifs

- Apporter aux participants la connaissance des normes relatives aux Equipements de Protection Individuelle contre les chutes de hauteur.
- Informer sur la méthode employée pour l'exécution des contrôles de ces équipements.

## Les + métier

Ces vérifications sont désormais obligatoires selon les arrêtés du 19 mars 1993 et 24 juillet 1995. Vérification générale périodique des EPI.

### Public Visé

Toute personne amenée à effectuer des vérifications d'Equipements de Protection Individuelle au sein d'un organisme spécialisé ou d'une entreprise

### Pré Requis

aucun

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Apporter aux participants la connaissance des normes relatives aux Equipements de Protection Individuelle contre les chutes de hauteur.

## Parcours pédagogique

### THEORIE

L'arrêté du 19.03.1993

Les autres obligations légales par rapport aux E.P.I

Notions sur l'impact de chute

Analyse des différentes normes :

EN 363 : Systèmes d'arrêt de chutes

EN 364 : Méthodes d'essai

EN 365 : Exigences générales pour le mode d'emploi et pour le marquage

Les règles de certification des EPI

Ancrages

Les points importants à déceler

Comment reconnaître un produit et/ou un ensemble et le rattacher à une norme ?

Notions sur la fabrication des sangles, des cordes, des câbles

### PRATIQUE

Les contrôles d'équipements par chaque stagiaire

• **Méthodologie de vérification des E.P.I.,**

• **Contrôle des équipements avec « check-list » utilisées :**

EN 353-1 : Antichute mobiles sur support d'assurage rigide

EN 353-2 : Antichute mobiles sur support d'assurage flexible

EN 354 : Longes

EN 355 : Absorbeurs d'énergie

EN 358 : Système de maintien au travail

EN 360 : Antichute à rappel automatique

EN 361 : Harnais d'antichute

EN 362 : Connecteurs

Le registre de sécurité

Présentation des différents types de registre

Comment les remplir

Utilisation de ces fiches lors de l'exercice pratique

Conclusions et décisions à prendre

## Méthodes mobilisées

Les stagiaires reçoivent dans un premier temps, une formation théorique liée à la réglementation et à la description des E.P.I. contre les chutes Puis, dans un second temps, les stagiaires sont mis en situation, apprennent à vérifier leurs équipements.



## Qualification Intervenant-e-s

Intervenant expert et qualifié en vérification des EPI travail en hauteur

## Méthodes et modalités d'évaluation

Test de contrôles des connaissances par questionnaire théorique et pratique Analyse et actions correctives

## Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.



### Durée

**7.00** Heures    **1** Jour    **6**

### Effectif



Contactez-nous !

**Benoît FEVRE**  
Conseiller Formation

Tél. : 0608929772

Mail : [benoit.fevre@interformat.fr](mailto:benoit.fevre@interformat.fr)

